



Ingénieur Agronome

Option Territoires et Ressources : Politiques Publiques et
Acteurs

TeRPPA

2025 - 2026

Sommaire

Présentation générale	5
Descriptif des modules	8
UE1 - Cadres institutionnels et intégration territoriale (CI&IT)	10
UE2 - Politiques publiques pour l'agriculture, l'environnement et l'énergie.....	11
UE3 - Modules thématiques : biodiversité, eau.....	12
Module 3.1 - Gestion de la biodiversité	12
Module 3.2 Économie de l'eau.....	12
Module 3.3 Gestion intégrée des ressources dans les territoires.....	13
UE4 - Modules thématiques : systèmes de production, périurbain et reterritorialisation.....	14
Module 4.1 - Gestion durable des systèmes de production agricole - SPD	14
Module 4.2 - Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation	15
Module 4.3 – Relations ville-agriculture - RVA.....	15
Module 4.4 - Systèmes d'Information Géographiques	16
UE5 - Projet ingénieur et management des personnes	17
Module 5.1 - Projet	17
Module 5.2 - Techniques de management et projet professionnel.....	17
Module 5.3 - Concertation d'acteurs / concertation territoriale.....	18
Mission professionnelle.....	19

Présentation générale

L'organisation de la formation

L'option Territoires, Ressources : Politiques Publiques et Acteurs (TeRPPA) mobilise des connaissances et des outils de sciences économiques et sociales pour former des ingénieurs agronomes experts de l'interface entre développement agricole, gestion de l'environnement et projets territoriaux.

L'option TeRPPA forme à une grande diversité de métiers incluant :

- la conception, la conduite et l'évaluation de politiques publiques ;
- la gestion des ressources naturelles et la préservation de l'environnement : eau, sols, biodiversité ;
- le développement agricole : transition agroécologique, installation de nouveaux agriculteurs, circuits courts de proximité ;
- l'aménagement des territoires et les relations villes-agriculture : gestion du foncier, politiques alimentaires des villes ;
- la concertation : démarches participatives, débats publics.

L'option TeRPPA est associée à l'option Biodiversité Eau Sol climaT Evaluation environnementale (BESTE) dans le bouquet d'options TERRE (Territoires, ressources, environnement) de l'Institut Agro Montpellier. Elle partage également des enseignements avec l'option Conception d'Agrosystèmes Durables (CADe) et avec le Mastère spécialisé Innovations et politiques pour une alimentation durable (IPAD). Au total, selon les années, entre six et sept semaines de formation sont réalisées avec d'autres groupes d'étudiants.

Le cursus est constitué de six mois de cours suivis d'un stage professionnel de six mois. Il peut être suivi en alternance et il est ouvert à la formation continue. Le recrutement des élèves qui ne sont pas issus de l'Institut Agro Montpellier est effectué courant juin sur

dossier à retirer à la direction de l'enseignement de l'établissement d'origine à partir de février.

Les enseignements sont répartis dans deux types d'unités d'enseignement :

- des unités d'enseignements fondamentaux centrées sur les sciences sociales (droit, économie, géographie, sociologie) ;
- des unités d'enseignements thématiques, associant les sciences sociales et des sciences agronomiques autour de différents domaines d'application (écologie, agronomie, hydrologie).

Les formes pédagogiques sont diversifiées : cours, travaux dirigés, rencontres de professionnels, études de cas, visites, etc. Les élèves réalisent également entre novembre et mars, en groupe de trois ou quatre, un projet commandité par un partenaire professionnel, puis entre avril et septembre un stage de six mois.

Ces différents temps de la formation visent l'acquisition d'un ensemble de compétences propres à l'option TeRPPA, faisant écho au référentiel de compétences Ingénieur en agronomie de l'école (voir page suivante).

L'équipe pédagogique

Responsables de la formation :

- Françoise Jarrige,
francoise.jarrige@supagro.fr
- Pauline Lécole, pauline.lecole@supagro.fr
- Ronan Le Velly, ronan.levelly@supagro.fr

Gestion pédagogique :

- Julie Debru, julie.debru@supagro.fr
+33 (0)4 99 61 20 06
- Jelena Knezevic, jelena.knezevic@supagro.fr
+33 (0)4 99 61 27

Renseignements administratifs et inscriptions :

- Sophie Douhairie,
sophie.douhairie@supagro.fr

Les compétences développées par l'option TeRPPA

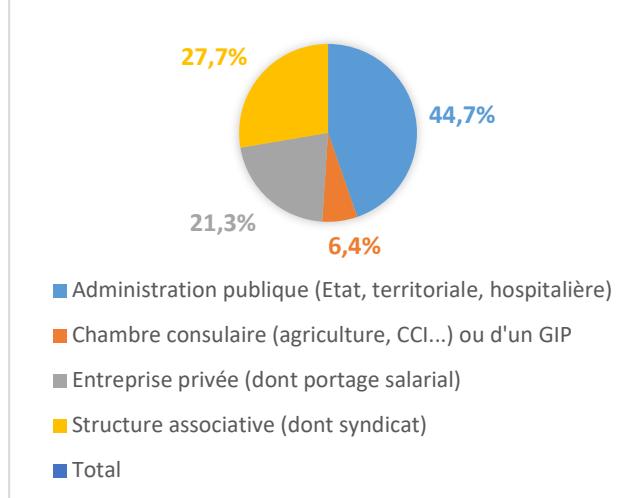
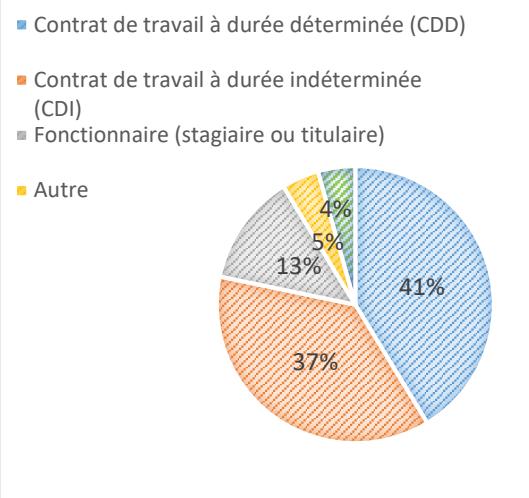
compétence IA	Jalon 3A TERPPA	Apprentissages critiques
DIAGNOSTIQUER	Analyser et représenter le fonctionnement d'un système d'acteurs, d'une politique publique, d'un territoire	Modéliser un système d'acteurs, en analyser les règles, contraintes et stratégies Identifier les politiques publiques existantes Utiliser des outils de base de représentation et analyse spatiale
	Evaluer l'état, la création, l'appropriation, l'usage et la gestion des ressources territoriales	Conduire un diagnostic sur les ressources territoriales et une analyse critique sur leur appropriation, usage et gestion Conduire un diagnostic en croisant plusieurs disciplines et dimensions de la durabilité
	Identifier les enjeux et les dynamiques d'évolution d'un système d'acteurs, d'une politique publique, d'un territoire	Evaluer les coûts et les effets des politiques publiques Identifier les enjeux d'évolution des systèmes à différentes échelles Identifier des leviers d'action
CONCEVOIR	Elaborer des préconisations	Articuler diagnostic et préconisations Concevoir des solutions alternatives
	Questionner les finalités de l'action et élaborer une méthodologie spécifique	Mobiliser les acteurs dans l'élaboration des solutions Analyser, en prenant du recul, les demandes d'un commanditaire Porter un regard critique sur les outils et méthodes
GERER / REALISER	Gérer ou animer un projet ou une activité collective	Gérer un projet en équipe Respecter le droit, les personnes et l'environnement Piloter et clôturer un projet, en tenant compte des avis et critiques
	Mobiliser de manière pertinente des outils de gestion des dynamiques territoriales et des politiques publiques	Comparer et choisir entre différents dispositifs Maitriser le cadre institutionnel d'un projet de développement territorial Mobiliser des outils de concertation
CONSEILLER	Accompagner avec expertise les acteurs dans leurs transitions	Mobiliser des outils d'animation Présenter et valoriser ses compétences Transmettre à travers différents supports des préconisations de manière adaptée
	Construire un argumentaire étayé en lien ou en réponse à une problématique	Mobiliser les connaissances pertinentes Organiser son argument de façon logique

Déclinaison des quatre grandes compétences du référentiel Ingénieur en agronomie de l'Institut Agro Montpellier pour l'option TeRPPA : jalons d'apprentissage et apprentissages critiques (version juillet 2024)

Les débouchés professionnels

Un an après leur sortie de la formation, 98 % des diplômés TeRPPA qui recherchaient du travail en avaient trouvé. Parmi eux, 67 % l'avaient fait en moins de 3 mois (données enquêtes insertion Institut Agro, diplômés 2013-2020).

Ci-dessous à gauche : Types de contrat de travail parmi les répondants en emploi en France (promotions 2013 à 2020)



Ci-dessus à droite : Organismes où travaillent les TeRPPA

Exemples de postes occupés par les anciens

Administrations publiques

- Chargé de mission OGM, environnement - Ministère de l'Écologie
- Chargé de projet politique territoriale - Agence de l'Eau
- Chargée des études et de la communication scientifique - Direction du Conservatoire du Littoral,
- Chargé de mission accueil de nouvelles populations - Parc des Volcans d'Auvergne
- Responsable agriculture (agriculture périurbaine et mise en place d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) – Conseil départemental
- Chargé de mission Leader sur les thèmes DD et environnement - Pays du Gapençais,
- Animateur territorial sur les bassins d'alimentation de captages - Syndicat des eaux du Roumois,
- Chargé de mission agriculture au sein du PNR du Perche - Communauté de communes

Bureaux d'études et autres entreprises

- Chef de projet de parcs éoliens - Société Française d'Éoliennes
- Ingénieur d'étude en évaluation de politiques publiques – BRL
- Chargée de mission en accompagnement stratégique sur les thématiques biodiversité, eau, agriculture alimentation et développement territorial– EPICES
- Chargé de mission en urbanisme et en environnement – SCURE
- Chef de projet développement photovoltaïque

Organisations Professionnelles Agricoles

- Chargée de mission Agenda 21 et agriculture - Association du Rhône et de la Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique
- Chargé de projet développement territorial et animation - FNSEA
- Conseiller foncier - Safer
- Chargée d'études environnement - Chambre d'agriculture

Descriptif des modules

Modules	Objectifs pédagogiques	Disciplines	UE	ECTS
Cadres institutionnels & intégration territoriale (CI&CT)	<p>Analyser la structure et le fonctionnement des collectivités territoriales et des organisations du monde agricole et rural</p> <p>Conduire un diagnostic sur les ressources territoriales et une analyse critique sur leur appropriation, usage et gestion</p> <p>Modéliser un système d'acteurs, en analyser les règles et stratégies</p> <p>Analyser et représenter la géographie d'un territoire et ses facteurs d'évolution.</p>	Droit Economie territoriale Sociologie Géographie humaine et physique	UE1	6
Politiques publiques pour l'agriculture, l'environnement et l'énergie (PPA2E)	<p>Analyser les politiques publiques agricoles et environnementales et de l'énergie actuelles</p> <p>Acquérir une expertise avancée sur le contenu, le fonctionnement de la politique agricole commune et les jeux d'acteurs.</p> <p>Conduire une évaluation de politique publique (en appliquant une méthode existante)</p> <p>Elaborer des préconisations</p> <p>Monter et évaluer un projet de développement agricole ou rural (appel d'offres, analyse coût-bénéfice, analyse multi-critères, évaluation d'impact)</p> <p>Appréhender les enjeux du marché de l'énergie et connaître les étapes du développement d'un projet énergétique</p> <p>Construire un argumentaire en lien avec des enjeux de filières agricoles</p>	Economie publique Gestion de projet	UE2	6
Gestion de la biodiversité	<p>Définir la biodiversité de façon pluridisciplinaire</p> <p>Comprendre les enjeux et les outils d'évaluation et de protection de la biodiversité à l'échelle locale, régionale, nationale et planétaire</p> <p>Confronter différents modes de gestion de la biodiversité à travers des cas d'étude</p>	Ecologie Economie Socio-anthropologie		
Économie de l'eau	<p>Animer des dispositifs de concertation à l'échelle des bassins versants (techniques de médiation, approches participatives)</p> <p>Mobiliser des outils économiques pertinents dans le cadre de la gestion de l'eau, pour résoudre des problèmes quantitatifs (manque d'eau) ou qualitatifs (pollutions diffuses) : quantité / prix / persuasion.</p> <p>Evaluer les coût-bénéfice et coût-efficacité des programmes de mesures de gestion de l'eau</p>	Economie de l'eau	UE3	6
Gestion intégrée des ressources dans les territoires	<p>Maitriser les bases biophysiques pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques</p> <p>Accompagner et évaluer la mise en œuvre des lois sur l'eau et de la Directive cadre sur l'eau (analyse coût-efficacité)</p>	Hydrologie Hydraulique Qualité des eaux Ecologie des milieux aquatiques		

Modules	Objectifs pédagogiques	Disciplines	UE	ECTS
Gestion Durable des Systèmes de production agricole (SPD)	Analyser avec un recul critique les motivations de la relocalisation des circuits et de la reterritorialisation des systèmes agri-alimentaires Analyser les formes d'organisation des circuits de proximité (vente directe, SYAM, approvisionnement local de la restauration collective...) Conduire ou conseiller les actions collectives vectrices de reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation (PAT, IG, SYAL...) Conduire ou conseiller des actions collectives de développement des circuits de proximité	Agronomie Géographie Sociologie		
Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation	Comprendre les motivations de la relocalisation des circuits et de la reterritorialisation des systèmes agri-alimentaires. Savoir développer un discours argumenté sur les limites de la relocalisation. Connaitre les outils de la reterritorialisation (PAT, IG, concertation...) et comprendre les dynamiques d'action collective qui leur sont associées. Connaitre la diversité des formes d'organisation des circuits de proximité, courts et intermédiaires (filières territorialisées, SYAM) et comprendre les dynamiques d'action collective qui leur sont associées.	Sociologie Economie territoriale	UE4	7
Relations ville-agriculture	Analyser de manière intégrée les dynamiques d'évolution de l'occupation de l'espace, les politiques foncières et les jeux d'acteurs en milieu urbain Diagnostiquer les atouts et contraintes de l'agriculture urbaine Accompagner les innovations de l'agriculture urbaine et périurbaine Maîtriser les outils de gestion de l'interface agriculture-ville	Géographie Economie territoriale Urbanisme Planification spatiale		
SIG	Comprendre les enjeux autours des données spatiales pour la gestion territoriale et environnementale Connaitre les différents types de données spatiales Comprendre les systèmes de coordonnées Savoir réaliser une composition cartographique Savoir mener à bien un enchaînement d'opérations d'analyse spatiale	Système d'information géographique		
Concertation	Analyser les jeux d'acteurs dans une situation de concertation Identifier les divers outils et méthodes de concertation pertinentes Planifier un processus de concertation (étapes, objectifs, participants, outils) Adopter une posture de facilitateur			
Projet	Analyser, en prenant du recul, le fonctionnement d'un système d'acteurs dans un territoire Gérer un projet en équipe Elaborer des réponses argumentées aux demandes d'un commanditaire Transmettre à l'écrit et à l'oral des préconisations de manière adaptée Conduire un management respectueux du droit, des personnes et de l'environnement Présenter et valoriser ses compétences	Gestion des ressources humaines Gestion de projet	UE5	5
Stage	Analyser, en prenant du recul, les demandes de l'entreprise Analyser, en prenant du recul, le fonctionnement d'un système d'acteurs, d'une politique publique, d'un territoire Collaborer aux activités de l'entreprise de façon pertinente Piloter et clôturer un projet, en tenant compte des avis et critiques Élaborer des réponses argumentées Transmettre à l'écrit et à l'oral des préconisations de manière adaptée Porter un regard critique sur les résultats de son travail		UE6	30

UE1 - Cadres institutionnels et intégration territoriale (CI&IT)

6 ECTS - 90h

Responsables : Françoise Jarrige et Ronan Le Velly

Objectifs pédagogiques

Ce premier module vise à apporter des connaissances et des outils pour être capable d'analyser les territoires et les jeux d'acteurs, dans la perspective d'accompagner les innovations de la transition agro-écologique.

Il est organisé autour de trois ensembles disciplinaires, chacun apportant des cadres d'analyse complémentaires. Les enseignements en économie territoriale insistent sur la dynamique de localisation des activités, les ressources territoriales et les rapports de concurrence et de complémentarité induits par leurs usages. Les apports en géographie rendent compte des dimensions spatiales des activités humaines en portant le regard aussi bien sûr les contraintes liées à l'environnement géographique qu'aux manières par lesquelles les actions le façonnent. Les cours de sociologie portent l'attention sur les jeux d'acteurs associés à l'action publique et sur les conditions de l'action collective dans les territoires.

Étayés sur des études de cas, ces apports permettent de rendre intelligibles les réalités complexes auxquelles seront confrontés les élèves pendant leur vie professionnelle. Ils visent à accroître leur capacité à se détacher des cas particuliers pour monter en généralité et en abstraction. Les apports de ce module familiarisent aussi les élèves avec nombre d'outils : lecture de paysage, diagnostic et développement territorial, projets de territoires, cartographie, dispositifs de participation citoyenne...

Moyens, méthodes

L'enseignement est principalement dispensé sous forme de cours et de TD. Des déplacements sur le terrain sont également organisés, afin de mettre en pratique certains des outils présentés en cours et de rencontrer des professionnels pour dialoguer sur leurs pratiques, des élus locaux sur leurs décisions. Enfin, un exercice de retour d'expérience est réalisé tout au long de l'UE : en mobilisant les différents apports de l'UE, chaque étudiant doit décrire et analyser une situation professionnelle qu'il a vécue.

Intervenants et thèmes abordés

P. Gasselin, INRAE : Coexistence et confrontation des mondes agricoles
F. Gautier-Pelissier, Institut Agro Montpellier : Introduction au droit
A. Richard-Ferroudji, consultante : Concertation et participation citoyenne
F. Jarrige, Institut Agro Montpellier : Economie territoriale, diagnostic territorial
P. Lécole, Institut Agro Montpellier : Institutions de l'Union européenne
R. Le Velly, Institut Agro Montpellier : Sociologie
C. Perrin, S. Vontron, INRAE : Cartographie, lecture de paysages

Évaluation

- TD de cartographie : 15 %
- TD de sociologie : 15 %
- TD d'analyse territoriale : 15%
- TD retour d'expérience intégration territoriale : 55 %

UE2 - Politiques publiques pour l'agriculture, l'environnement et l'énergie

6 ECTS - 90h

Responsables : Pauline Lécole et Gwenolé Le Velly

Module mutualisé pour partie avec l'option PVD

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une connaissance approfondie et une capacité d'analyse des politiques publiques agricoles, agro-alimentaires et rurales, avec une attention particulière aux réformes récentes de la PAC, ainsi qu'aux liens entre agro-environnement et gestion des territoires ;
- Connaitre les instruments d'analyse des filières agro-alimentaires ;
- Savoir conduire l'analyse économique d'un projet public (analyse coût-bénéfice et coût-efficacité, évaluation d'impacts, chemin d'impact) ;
- Acquérir les méthodes de suivi et d'évaluation des politiques publiques : diagramme d'objectifs, logique d'action, évaluation ex-ante et ex-post, indicateurs – Applications aux politiques publiques des domaines agricoles et ruraux ;
- Connaitre les bases de données disponibles sur l'agriculture et le territoire en France et en Europe ;
- Connaitre le fonctionnement des filières énergétiques et se familiariser avec le développement de projet EnR

Moyens, méthodes et évaluation

L'enseignement sera dispensé sous forme de cours et de TD. Il est complété par des interventions de professionnels, sous forme de témoignages et d'un voyage d'étude. Une partie de l'enseignement est réalisée avec les étudiants de PVD.

Plusieurs travaux de groupe sont prévus avec en particulier :

- TD « adaptation de la PAC au contexte agroenvironnemental local »
- TD « analyse multi-critères »
- Synthèse écrite et restitution orale sur un projet filière

Intervenants et thèmes abordés

P. Lécole, Institut Agro Montpellier : Politique agricole commune, évaluation des politiques publiques

G. Le Velly Institut Agro Montpellier : évaluation des projets publics

Ainsi que des professionnels des organisations professionnelles agricoles et des collectivités territoriales, et des consultants privés.



UE3 - Modules thématiques : biodiversité, eau

6 ECTS - 124.5 h

Module 3.1 - Gestion de la biodiversité

Coefficient 50% - 54 h

Responsables : Aurélie Javelle et Marie-Laure Navas

Objectifs pédagogiques

- Définir la biodiversité de façon pluridisciplinaire et multi-échelles
- Comprendre les enjeux et les outils d'évaluation et de protection de la biodiversité aux échelles locales, régionales, nationales et internationale
- Confronter différents modes de gestion de la biodiversité à travers des cas d'étude

Moyens, méthodes

Interventions d'enseignants de diverses disciplines (écologie, économie, socio-anthropologie) et de professionnels d'horizons variés pour illustrer la diversité des entrées autour de la biodiversité. La cohésion du module s'appuie sur l'analyse de documents de gestion territoriale présentés en début de module et que les étudiants devront questionner grâce à l'apport de chaque intervenant.



Intervenants et thèmes abordés

Le module fera intervenir, notamment, des enseignant-chercheurs de l'Institut Agro Montpellier et des chercheurs, des gestionnaires et des chargés de mission à l'OFB.

Évaluation

Analyse critique de documents de gestion territoriale.

Module 3.2 Économie de l'eau

Coefficient 25% - 26 h

Responsable : Marielle Montginoul

Objectifs pédagogiques

- > Fournir un panorama sur les cadres réglementaires et institutionnels de la gestion de l'eau en France et en Europe en lien avec l'aménagement du territoire, la préservation de l'environnement, la gestion des risques et l'agriculture.
- > Présenter des exemples d'évaluation économique dans le domaine de l'eau et mettre en pratique celle-ci sur un cas.
- > Former aux principaux outils économiques mobilisés dans le cadre de la gestion de l'eau :
 - Outils économiques pour la gestion quantitative de l'eau : tarification, quotas, marchés de l'eau
 - Outils incitatifs et contractuels pour la gestion des pollutions diffuses d'origine agricole

> Former aux méthodes d'accompagnement des processus de concertation et de participation dans l'élaboration des programmes de gestion de l'eau (SDAGE, SAGE, contrats de milieu) : approche patrimoniale, gestion de la concertation, techniques de médiation et de résolution des conflits

Organisation

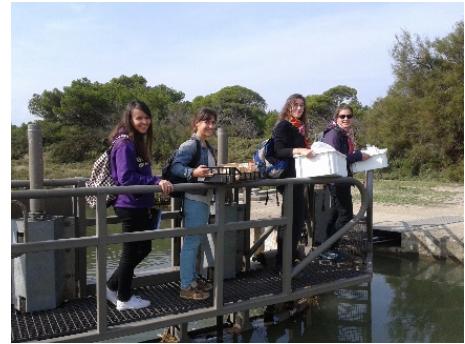
Ce module s'organise sur 1 semaine. Le module prévoit des rencontres avec des professionnels de l'eau.

Intervenants et thèmes abordés

Intervenants académiques (S. Richard AgroparisTech) et du monde professionnel (C. Hérivaux, BRGM).

Évaluation

Restitution orale par groupe des travaux de TD (coef 0.5) et document écrit (coef 0.5)



Module 3.3 Gestion intégrée des ressources dans les territoires

Coefficient 25% - 25 h

Responsable : François Colin

Module mutualisé avec l'option BESTE

Objectifs

Appréhender la gestion des ressources à l'échelle territoriale en intégrant les dimensions biophysiques et socio-économiques. Développer l'expertise des étudiants sur des thèmes et des concepts au cœur des métiers liés à la gestion des ressources et des territoires.

Apports de compétences/connaissances

- Connaître les principes de la réglementation, les principaux acteurs et circuits financiers intervenant dans la gestion des ressources
- Mobiliser des connaissances acquises pour comprendre des thèmes (i.e. les zones humides) et des études de cas (i.e. la crise du chlordécone) intégrateurs de la gestion des ressources à l'échelle territoriale
- Tester et accroître ses capacités de synthèse de documents de gestion des territoires rédigés par des ingénieurs (i.e. Etudes Volumes Prélevables)
- Développer une réflexion sur l'expertise
- Introduire des concepts émergents pour la gestion intégrée (i.e. notion de nexus)

Évaluation

Restitution orale de travaux de synthèse

Intervenants

François Gauthier-Pélissier, François Colin, François Molle, Ingénieur gestionnaire de territoire en fonction de thèmes développés chaque année (i.e. Jean-François Reygrobelle (ETPB Le Gardons), Benjamin Pallard (Agglomération du Pays de l'Or), Elora Dutranois (Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc), ...)

UE4 - Modules thématiques : systèmes de production, périurbain et reterritorialisation

7 ECTS - 156 h

Module 4.1 - Gestion durable des systèmes de production agricole - SPD

Coefficient 20% - 42 h

Responsables : Pierre Gasselin et Aurélie Métay (mutualisé avec PVD)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des bases conceptuelles et méthodologiques sur l'évaluation de la durabilité des systèmes agricoles.
- Mettre en œuvre une méthode d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles (sur l'exemple de la méthode IDE4) sur des exploitations agricoles contrastées.
- Conduire une analyse critique de la méthode et proposer des pistes d'amélioration pour une utilisation en accompagnement des agriculteurs.
- Permettre aux étudiants de découvrir un acteur du développement agricole intéressé par les résultats des travaux des étudiants.

Moyens, méthodes

L'enseignement sera dispensé sous forme de cours, de TD, d'enquête auprès d'un agriculteur et d'un échange avec des professionnels du développement agricole.

Évaluation

Une restitution collective du travail de terrain sera réalisée à la fin du module.

L'évaluation du module porte sur la restitution orale et écrite des études de cas, par groupe d'étudiants.

Intervenants et thèmes abordés

L'enseignement fera intervenir des chercheurs INRAE, des professionnels du développement agricole et des agriculteurs. Le module est mené en collaboration avec des membres du Conseil Scientifique de la méthode IDE4 (animée par F Zahm, INRAE)



Module 4.2 - Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation

Coefficient 40% - 46 h

Responsables : Stéphane Fournier et Ronan Le Velly (mutualisé avec IPAD)

Objectifs pédagogiques

Ce module vise à analyser l'ancrage territorial des systèmes de production agricole. En quoi la re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation les rend-elle plus durables ? Pourquoi et comment des acteurs publics et privés la recherchent-elle ?

Moyens, méthodes

Le module est structuré autour de deux thématiques complémentaires, celle de la reterritorialisation des systèmes de production agricoles et agroalimentaires, et celle de la relocalisation des circuits.

La première met l'accent sur les actions collectives, impliquant les acteurs du territoire, dans le but de mobiliser, construire, développer et valoriser des ressources territoriales spécifiques. La reterritorialisation est ici entendue comme la (ré)activation des relations entre acteurs du territoire. Pour rendre compte de ces démarches, plusieurs concepts, issus principalement de l'économie géographique et de l'économie du territoire, seront mobilisés (clusters, systèmes productifs localisés, SYAL...) L'accent sera mis sur les outils et méthodes utilisés pour susciter / renforcer cette forme de reterritorialisation.

La seconde revient sur le développement des circuits courts de proximité. Elle en questionne tout d'abord la pertinence, à travers une analyse des controverses portant sur les effets économiques, sociaux et environnementaux de la relocalisation des systèmes alimentaires. Des enseignements sont également proposés sur la diversité des circuits courts de proximité. Enfin, l'accent est mis sur le « comment », sur les conditions organisationnelles de la relocalisation alimentaire. Dans cette perspective, le cas de l'approvisionnement local de la restauration collective, et celui des « systèmes alimentaires du milieu », hybrides entre circuits courts et circuits longs, sont traités de façon approfondie.

Intervenants et thèmes abordés

Le module propose des cours et des TD assurés par ses deux enseignants-chercheurs responsables et sur l'intervention de professionnels (Ville de Nîmes, Pays Cœur d'Hérault, INAO, FNAB.....)

Évaluation

Rédaction d'un rapport réflexif individuel montrant comment chacun s'approprie les apports du module quand il se projette dans une activité professionnelle

Module 4.3 – Relations ville-agriculture - RVA

Coefficient 40% - 43 h

Responsable : Françoise Jarrige avec l'équipe Agricités de l'UMR Innovation

Objectifs pédagogiques

- Analyser les jeux d'acteurs et la gouvernance des territoires (péri)urbains, le fonctionnement de l'intercommunalité, la place de l'agriculture dans les projets de territoires urbains
- Appréhender les enjeux et les conditions de durabilité de l'agriculture sous influence urbaine
- Repérer et comprendre les dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les relations ville/agriculture

- Etre capable d'accompagner les projets d'agriculture urbaine
- S'initier aux problématiques et instruments de l'urbanisme

Moyens, méthodes

Conférences, interventions de chercheurs et de praticiens, travail bibliographique

Visites et investigations en terrain périurbain, rencontres d'élus locaux, de techniciens territoriaux et d'acteurs du monde agricole, dans le cadre d'un projet appliqué.

Intervenants et thèmes abordés

F.Jarrige (économie politique), C.Perrin (géographie) INRAE, UMR Innovation, B. Chabert (Conseil Général 34), E.Tison (Chambre d'Agriculture 34), L. Gazzoti (SAFER), V. Pommet (Terre de liens).

Évaluation

Restitution orale et écrite d'un travail en groupe.



Module 4.4 - Systèmes d'Information Géographiques

Coefficient 0% - 25 h

Responsable : Nicolas Devaux

Objectifs pédagogiques

Ce module a pour objectif principal de vous former sur l'utilisation d'un logiciel SIG. A travers ce module, vous serez sensibilisés aux bonnes pratiques à avoir lors de la mise en place d'un projet basé sur l'utilisation de données spatiales :

- formaliser la question posée en terme d'analyse spatiale
- identifier les données disponibles en lien avec la question initiale et l'échelle cartographique choisie
- proposer un enchaînement d'opérations techniques pour atteindre le résultat
- identifier les écueils à éviter lors de traitements d'analyse spatiale

Afin de répondre au mieux à ces objectifs ambitieux, vous aurez un projet concret à mener tout au long de la semaine. Généralement ce projet est inspiré d'un article scientifique qui donne les grandes orientations méthodologiques à reproduire sur un jeu de données préparé pour le projet.

Évaluation

Le module se clôture par une restitution orale commune à l'ensemble des thématiques abordées.

UE5 - Projet ingénieur et management des personnes

5 ECTS - 27h + 120h de travail en autonomie

Module 5.1 - Projet

Coefficient 80% - 9h + 120h de travail en autonomie

Responsables : Françoise Jarrige, Ronan Le Velly, Pauline Lécole et Gwenolé Le Velly

Objectifs pédagogiques

- Développer des compétences professionnelles : gestion de projet, négociations avec un commanditaire, travail en équipe, communication écrite et orale...
- Mettre en pratique les connaissances et les outils transmis pendant la formation ; développer des connaissances sur des thématiques pointues.

Réaliser une mission de niveau ingénieur, incluant l'analyse de la situation existante et de la demande du commanditaire, la réalisation d'enquêtes, l'analyse des résultats et la formulation de préconisations.



Moyens, méthodes

Ce module est centré sur la réalisation d'un projet de groupe (encadré par un enseignant-chercheur), répondant à une commande financée, donnant ensuite lieu à une restitution orale et à la rédaction d'un rapport. Cinq semaines sont libérées sur l'ensemble de l'année pour permettre la réalisation de ce projet.

Evaluation

Le projet donne lieu à un rapport écrit et à une restitution orale auprès des commanditaires et acteurs mobilisés pour le projet.

Module 5.2 - Techniques de management et projet professionnel

Coefficient 20% - 18h (+ Forum des métiers et travail en autonomie)

Responsable : Mélanie DUPPI

Objectifs pédagogiques

- **Finaliser son projet professionnel** : se préparer à candidater pour un stage de fin d'études/un emploi, adapter ses outils de candidature et se préparer à l'entretien de recrutement.
- **Développer ses compétences en techniques de management** :
 - Connaître les facteurs favorisant la constitution d'une équipe, prendre conscience des phénomènes de groupes positifs et négatifs, motiver ses collaborateurs et harmoniser une équipe, organiser la communication au sein de l'équipe.
 - Connaître les principes de base du management, appréhender le rôle du manager, savoir élaborer une vision partagée, comprendre les différents styles de commandement.

- Anticiper et gérer les situations conflictuelles, connaître les principes de base de la communication individuelle, repérer et éviter les jeux psychologiques, préparer et animer des réunions efficaces.
- **Appréhender les responsabilités du manager** : Connaître les premiers éléments de droit du travail, de handicap en milieu professionnel et de sécurité au travail, être sensibilisé à la nation d'égalité femmes-hommes en milieu professionnel.

Moyens, méthodes

Ce module est constitué :

- de 6 heures de TD consacrés aux candidatures et simulations d'entretien. Ce module inclut également la participation au Forum des métiers.
- de 12 heures d'interventions en Techniques de Management.
- d'enseignements sur les responsabilités du manager, abordées sous forme de ressources accessibles dans Ticéa, ainsi que via une conférence sur la thématique de l'égalité femmes-hommes.

Intervenants

Clara Roussey; Morgane Prost, Apecita

Evaluation

- Etude de cas : évaluation en fin de TD “techniques de management”
- QCM en ligne et à distance, sur la thématique “responsabilités du manager”

Module 5.3 - Concertation d'acteurs / concertation territoriale

Coefficient 0% - 18h

Responsable : Julie Debru

Objectifs pédagogiques

Ce module a pour objectif de vous former à la concertation territoriale. A la fin du module, vous serez capable de :

- Analyser les jeux d'acteurs dans une situation de concertation
- Identifier les divers outils et méthodes de concertation pertinentes
- Planifier un processus de concertation (étapes, objectifs, participants, outils)
- Adopter une posture de facilitateur

Moyens, méthodes

Ce module se déroule sur 3 jours avec un jeu de rôles, des apports théoriques et des mises en pratiques.

Intervenants

Mathieu Dionnet, Lisode.

Evaluation

Les compétences acquises lors de ce module devront être mobilisées et seront évaluées dans le cadre du projet.



Mission professionnelle

30 ECTS

La formation se termine par un stage de 6 mois en situation professionnelle, dont les missions ont été clairement définies et validées par l'équipe pédagogique.

Il est attendu des élèves ingénieurs Terppa qu'ils réalisent des actions à dominante opérationnelle : études de faisabilité, enquêtes suivies de préconisations, évaluations de politiques publiques, animation de projets de développement...

Il est également attendu qu'ils fassent preuve dans le déroulement de leur stage d'initiative, de méthode et de réflexivité : ils doivent être capables de faire des choix, de mobiliser des méthodes et des outils, et de rendre compte de leur travail et des résultats obtenus.

Une journée de point à mi-stage est organisée en juin. Cette journée de regroupement entre les étudiants et l'équipe pédagogique donne l'occasion à chacun de dresser un bilan des premiers mois du stage, d'exposer les difficultés rencontrées, de partager les solutions mises en œuvre pour les résoudre.

Evaluation

Le stage débouche sur la rédaction d'un mémoire de 40 pages maximum (+ annexes) et sur une soutenance orale devant deux membres de l'équipe pédagogique, le tuteur professionnel et un second professionnel. Suite à cette soutenance, une note est attribuée. Elle évalue la qualité de l'insertion professionnelle (1/4), du rapport écrit (1/2) et de la soutenance orale (1/4).

Quelques exemples de sujets de stage

Bureaux d'étude et entreprises privées

Etude de l'intégration du Projet agro-écologique dans les Programmes de Développement Rural Régionaux, Oréade-Brèche

Élaboration du diagnostic partagé du territoire de projet du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, BRL Ingénierie Nîmes

Travail de réflexion sur la méthode d'élaboration des Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau : focus sur la construction des scénarios contrastés, Actéon Environnement

Plans de gestion de sites du Conservatoire du littoral en Outre-mer : vers des documents plus simples et plus efficaces, Impact Mer

Analyse des spécificités départementales sur l'application du cadre législatif national des Etudes Préalables Agricoles en lien avec les projets de parc photovoltaïque au sol, Artifex

Ministères, services déconcentrés et établissements de l'Etat

Analyse des démarches participatives mises en place lors de l'élaboration des plans de paysage, Ministère de l'écologie

Etat des lieux des actions de prévention du gaspillage alimentaire en région Languedoc-Roussillon, DRAAF Occitanie

Fin des quotas sucriers et révision de la convention interprofessionnelle de la filière canne-sucre de la Réunion : études technico-économiques et perspectives pour les exploitations cannières, DRAAF de la Réunion

La révision des arrêtés de protection de la faune terrestre de Martinique : enjeux, méthodes et conséquences, DEAL Martinique

Positionnement des Agences de l'eau auprès des collectivités pour une meilleure intégration des enjeux eau dans les documents d'urbanisme : Etat des lieux et recommandation, Agence de l'eau Seine-Normandie

Collectivités territoriales, OPA et associations

Évaluation du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains de la Vallée du Gier Pilatoise, Conseil Général de la Loire

Les dynamiques agricoles dans l'agglomération de Montpellier depuis la mise en place du Schéma de cohérence territoriale, Montpellier Agglomération

Le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme : des bénéfices et contraintes pour l'exploitation agricole aux actions des politiques locales, Conservatoire d'Espaces Naturels Languedoc-Roussillon

Caractérisation du rôle, de la place et du devenir des infrastructures agro-écologiques dans les systèmes agricoles du Plateau de Valensole, Parc du Verdon

Actualisation des diagnostics et définition des enjeux agricoles, forestiers et pastoraux des programmes régionaux du Parc naturel régional de Chartreuse, Parc naturel régional de Chartreuse

Contribution des Réserves Naturelles, Conservatoires d'espaces naturels et Parcs Naturels Régionaux à la mise en œuvre de Natura 2000 : état des lieux et perspectives de mutualisation, Réserves naturelles de France.

Production d'énergie photovoltaïque en combinaison avec les activités agricoles : évaluation des systèmes en place et définition d'un cadre d'acceptabilité des projets dans le département de l'Aude, Chambre d'agriculture

Méthode de diagnostic et d'accompagnement de la restauration collective d'un territoire en faveur d'un approvisionnement local de qualité : l'exemple de REDON Agglomération.

Quelle démarche d'élaboration du PAT de la Métropole de Lille pour répondre aux problématiques alimentaires identifiées avec les acteurs locaux ? Métropole de Lille